



JEUNESSE

Le Pass'Jeunes, le pass bons plans des 3-2

Publié le 03 juin 2021

Pour inciter les jeunes à la pratique d'une activité sportive ou culturelle, la Ville de Béthune a mis en place un Pass'Jeunes, une carte gratuite à destination des 3-25 ans béthunois, qui leur offre des avantages notamment lorsqu'ils s'inscrivent dans une association béthunoise.

Le Pass'jeunes est **valable du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022**

Vous pouvez retirer votre Pass'Jeunes dès le 1er juin dans les espaces Famille de l'Hôtel de Ville ou du Centre Administratif, mais aussi au Point Information Jeunesse.

Pour être éligible, **il faut être âgé de 3 à 25 ans et habiter à Béthune**. Deux pièces justificatives sont demandées pour délivrer le Pass'Jeunes : une carte d'identité (ou un livret de famille) et un justificatif de domicile de moins de trois mois à Béthune.



Conditions d'éligibilité :

- > Pour être éligible au Pass'Jeunes, il faut être âgé de 3 à 25 ans et habiter à Béthune.
- > Deux pièces justificatives sont demandées pour délivrer le Pass'Jeunes :
 - > Une carte d'identité ou un livret de famille
 - > Un justificatif de domicile de moins de trois mois à Béthune

BÉTHUNE
SMART CITY

MAIRIE DE BÉTHUNE
Hôtel de Ville
6 Place du 4 septembre
62407 Béthune cedex

Centre Administratif Victor Hugo
Rue de Schwerte
62400 Béthune

HORAIRES :
Hôtel de Ville
Lun : 9h > 19h30 (plage horaire élargie)
Mar - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h

Centre Administratif Victor Hugo
Lun - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h
Jeu : 9h > 19h30 (plage horaire élargie)

Tél. : 0321630000
Fax :
mairie@ville-bethune.fr